



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 18 novembre 2011

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

11-1	CASINO EDEN BEACH – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC – EXERCICE 2010 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL
&	
11-2	CASINO LA SIESTA – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC – EXERCICE 2010 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Tout d'abord quelques remarques communes sur les deux compte-rendu d'activité :

- Contrairement aux promesses passées, vous n'êtes toujours pas arrivé à harmoniser la présentation entre les deux casinos.  
L'Eden Beach fournit quasiment l'intégralité des éléments officiels, les bilans complets, les déclarations aux impôts, etc... Alors que la Siesta se contente de nous donner quelques chiffres et les enrobe dans un flot de blablas.  
  
A continuer de la sorte, il se pourrait très bien qu'un des casinos fasse état d'un traitement particulier en faveur de son concurrent.  
Aussi, afin d'éviter une telle situation, nous vous demandons d'harmoniser les deux compte-rendu en vous appuyant sur ce qui est demandé dans le cahier des charges.
- Sur l'étude approfondie des bilans, nous savons que le service de la commande publique dispose des personnes très compétentes pour effectuer les vérifications et nous leur faisons confiance dans l'accomplissement de leur travail.

Du côté des élus de l'opposition, nous n'avons que quelques jours pour analyser des documents assez complexes.

Aussi, afin de faciliter notre travail de contrôle, nous souhaiterions que vous réintégriez dans les compte-rendu les remarques faites par les spécialistes du service ainsi que les demandes de précisions envoyées aux casinos.

Cela se faisait auparavant, mais vous avez décidé d'y mettre fin il y a quelques années et nous ne savons toujours pas pour quelles raisons.

Si vous ne souhaitez pas revenir sur votre décision, nous considérerions que certains élus du conseil ne possèdent pas les mêmes éléments d'information que la majorité de l'assemblée. Cela s'appelle de la discrimination.

- Autre remarque commune, on constate comme d'habitude que le personnel reste toujours la variable d'ajustement principale lorsque les chiffres ne sont pas bons.
- Dernière remarque commune, il faut dire aux casinotiers qu'ils arrêtent de nous dire que les mouvements sociaux impactent fortement leurs activités.  
Cela ne nous fait pas rire.

Pour terminer, quelques chiffres qui nous étonnent et pour lesquels nous souhaitons avoir des précisions.

**Pour l'Eden-beach :**

- Charges externes 3,4 M€ dont 501 729 € de location à la SCI Eden Beach
- Les charges financières passent de 33 000 € en 2009 à 310 000€ en 2010 !  
Dans ce même chapitre on remarque une mise en provision pour risques et charges financières de 279 000€ pour tenir compte du déficit net de la SNC Garden Beach !
- Dans l'annexe 5 du bilan, à la page 2 (bilan passif avant répartition) on peut lire dettes fiscales et sociales 1 602 540 € !

**Pour la Siesta :**

Ce sera plus court car on a très peu d'info :

- De quoi sont composées les charges externes de 4 505 055 € qui représentent 38% de la totalité des charges ?